

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR – NOWOCO

Ce règlement intérieur (ci-après le « Règlement ») a pour objet de fixer les règles de fonctionnement et de sécurité au sein des locaux exploités par la société NOWOCO. Il s'applique à tous les usagers (adhérents, utilisateurs ponctuels, visiteurs) sans exception.

## ARTICLE 1 – ADHÉSION & ACCEPTATION

L'adhésion aux services NOWOCO implique l'acceptation pleine et entière :

- du présent Règlement intérieur,
  - des Conditions Générales de Vente (CGV) en vigueur.  
Tout membre doit fournir un contrat signé et être à jour de ses paiements.
- 

## ARTICLE 2 – ACCÈS & LICENCE

L'accès aux installations est conditionné :

- à la souscription d'un abonnement ou d'une carte prépayée nominative,
  - au règlement de la licence annuelle obligatoire, sauf séance à l'unité,
  - à la réservation préalable sur les créneaux dédiés.  
L'accès est personnel, non transférable, et interdit aux accompagnants sauf autorisation.
- 

## ARTICLE 3 – RÉSERVATION, ANNULATION & ABSENCES

- Toute séance doit être réservée via l'application ou l'interface prévue à cet effet.
- Annulation sans frais :
  - Jusqu'à la dernière minute si le cours n'est pas complet,
  - Jusqu'à 3h avant le début du cours si celui-ci est complet.
- Annulation tardive (< 3h) d'un cours complet : facturation de **3 €**.

- En cas d'absences répétées non justifiées, la société se réserve le droit de suspendre temporairement les réservations ou l'accès à la salle.
- 

## **ARTICLE 4 – TENUE & COMPORTEMENT**

L'adhérent s'engage à :

- porter une tenue de sport adaptée et des chaussures propres,
  - respecter les règles de courtoisie, l'encadrement, les autres adhérents,
  - ne pas tricher, ne pas insulter, et encourager un esprit positif.  
Le staff se réserve le droit de refuser l'accès ou de sanctionner tout comportement inadapté.
- 

## **ARTICLE 5 – UTILISATION DES INSTALLATIONS & SÉCURITÉ**

- Le matériel doit être rangé et nettoyé après chaque utilisation.
  - Les produits d'hygiène sont mis à disposition : signalez tout manque.
  - Toute anomalie ou détérioration doit être signalée au staff.
  - En Open Gym, chaque utilisateur est responsable de sa sécurité.
  - La pratique du sport présente un risque assumé par le Client. NOWOCO décline toute responsabilité sauf faute prouvée de sa part.
- 

## **ARTICLE 6 – OBJETS PERSONNELS & VESTIAIRES**

Les vestiaires ne sont pas surveillés. NOWOCO décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels. Il est conseillé de ne rien laisser de valeur dans les casiers.

---

## **ARTICLE 7 – HYGIÈNE & INTERDICTIONS**

- Il est interdit de fumer, vapoter, consommer de l'alcool ou des stupéfiants dans toute l'enceinte, sous peine d'exclusion immédiate.
  - La nourriture est interdite dans les zones d'entraînement. Elle est tolérée uniquement dans l'espace détente.
  - Il est demandé à chaque adhérent de laisser les locaux propres.
- 

## **ARTICLE 8 – INVITÉS & VISITEURS**

Les visiteurs sont tolérés sous réserve qu'ils ne perturbent pas le bon déroulement des cours. Tout comportement inapproprié entraînera leur éviction immédiate.

---

## **ARTICLE 9 – ANIMAUX**

Les animaux de compagnie sont tolérés **uniquement après accord express du staff**, tenus en laisse, et ne doivent en aucun cas perturber l'activité. NOWOCO décline toute responsabilité les concernant.

---

## **ARTICLE 10 – HORAIRES & FERMETURES**

NOWOCO se réserve le droit de modifier ses horaires et de fermer temporairement la structure pour congés annuels (maximum 4 semaines par an) ou en cas de force majeure. Ces fermetures ne donnent lieu à **aucun remboursement**.

---

## **ARTICLE 11 – SANCTIONS**

Tout non-respect du présent règlement peut entraîner un avertissement, puis une exclusion temporaire ou définitive de l'établissement. Aucune indemnité ne sera versée dans ce cas.

---